

Message à faire suivre (juin 2008)...

Les faits :

La société Saipol, propriétaire de la marque Lesieur et grossiste en huile, a acheté à vil prix un lot de 40.000 tonnes d'huile de tournesol ukrainienne.

(A tout ce qui est dénoncé plus bas, n'oublions pas que l'Ukraine est la région de Tchernobyl qui reste aujourd'hui largement contaminée).....

Exerçant son métier, cette société a revendu avec profit cette huile à d'autres multinationales de l'agroalimentaire. Un contrôle a posteriori a mis en évidence la présence frauduleuse, dans ce lot, d'huile minérale destinée à la lubrification des moteurs. Même s'il n'est pas établi que ce mélange peu ragoûtant soit méchamment toxique, eussions nous eu affaire à des gens responsables que ce lot eût immédiatement rejoint la seule destination qui lui seyait : la poubelle.

Que croyez-vous qu'il arriva ? Ces empoisonneurs dont l'avidité autant que la veulerie sont sans limite, ont néanmoins décidé d'utiliser sciemment cette huile pour composer leurs produits. Le pire, c'est qu'ils ont eu l'accord des autorités (françaises et européennes) qui ont décrété que tant que les produits n'en contenaient pas plus de 10%, personne ne devait tomber trop malade. Ils ont 40000 tonnes à écouler, un peu plus de 5000 tonnes pour la seule France. Cela fait environ 100 grammes de saloperie par habitant à faire ingurgiter !

La Grèce, dont les autorités semblent moins irresponsables que les nôtres, vient de réagir et d'interdire l'utilisation de tous les lots depuis le 1er janvier. Mais chez nous, dans nos hypermarchés, il y a donc en ce moment des produits contaminés à l'huile de moteur !

Attention : nombreuses marques concernées, à boycotter d'urgence !

Les produits les plus susceptibles de contenir de l'huile empoisonnée sont les suivants :

- **Lesieur**, bien évidemment, puisqu'elle est à l'origine du problème, **et toutes les marques du groupe** :

- Fruit d'or
- Epi d'or
- Frial
- Isio 4
- Oli
- Carapelli
- Saupiquet

- Toutes les marques du groupe **Unilever**

HYPERLINK "<http://www.unilever.fr/ourbrands/foods/default.asp>" <http://www.unilever.fr/ourbrands/foods/default.asp>

Par exemple :

- Amora
- Planta Fin
- Maille
- Knorr
- Magnum
- Miko
- Mayonnaise
- Tarama
- Sauce Béarnaise
- Chips
- Vinaigrette allégée
- Surimi

- Céleri Rémoulade
- Soupe de poisson en conserve
- Poisson pané
- Paupiettes de veau
- Thon et sardines à l'huile
- Pâtes à tartiner chocolatées
- Gaufrettes à la confiture
- Barres céréalières et sucrées pour les enfants
- Cookies

Vous pouvez téléphoner au service consommateurs de Lesieur au 0 810 193 702 (tarif appel local) pour demander des précisions ! Il semblerait que tous les lots dont la DLUO est avril et mai 2009 soient rappelés ... que vont-ils faire de plus de 40 000 000 litres d'huile frelatée ???

Le nombre d'appels sera déterminant pour que la transparence se fasse. Merci.
Pascal Blain, 2 rue du Mortier- 39290 MENOTEY Tel

09 77 58 22 99

J'ai effectivement appelé le service consommateurs qui affirme que la part d'huile minérale dans les huiles de table (et autres produits) est "minime" mais ne peut pas communiquer le taux !

Alors faites circuler le message pour que le scandale éclate au grand jour et téléphonez

Source :

C'est le Canard Enchaîné qui a révélé l'affaire il y a 2 semaines, avec des reprises le jour même dans la presse nationale. Puis plus rien, tout le monde s'en fout.

Réflexion :

La semaine dernière, le Canard publie une liste de marques et des types de produits concernés. Aucune réaction cette fois. Enfin hier, le Canard publie des notes internes de l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires), qui montrent l'envers du décor, comment les industriels vivent la crise, en chiant dans leur froc et priant que l'info ne soit pas reprise et que le temps efface rapidement cette histoire. Il a été décidé hier en réunion de crise à l'ANIA de ne pas répondre au Canard enchaîné formellement. Un projet de communiqué de presse, préparé la semaine dernière, a été réactualisé. Le communiqué de presse ne sera pas diffusé en proactif. Nous attendons la prochaine parution du Canard Enchaîné et les éventuelles reprises par la presse pour réagir.

Par rapport à l'article de mercredi dernier, cette nouvelle parution n'apporte pas d'éléments clé supplémentaires et n'est pas à la Une du journal. En revanche, de nombreuses marques sont citées, ainsi qu'une liste à la Prévert de nombreux produits incorporant de l'huile de tournesol, ce qui n'était pas le cas la semaine dernière mais que l'on craignait.

Ces gens là sont capables d'importer n'importe quelle denrée alimentaire de l'autre bout du monde, dans le seul but de gagner de l'argent. Ils n'ont plus la moindre emprise sur la "traçabilité" des produits qu'ils achètent ainsi, qui peuvent être trafiqués, bourrés de pesticides ou autre. Et qu'ils ne viennent pas prétendre le contraire, puisque cette sombre affaire en fournit une preuve éclatante.

D'ailleurs un produit importé au prix le plus bas est une quasi certitude de mauvaise qualité doublée d'exploitation des humains qui ont servi à le produire, triplée d'une pression sur l'emploi et le salaire des salariés français. Ce sont les mêmes qui vendent leurs produits au prix fort en geignant sur la hausse des matières premières, et nous gavent de pubs ineptes avec enfants blonds et mamans épanouies qui éprouvent un plaisir intense à bouffer leurs saloperies sur emballées dans d'affriolants plastiques aux couleurs vives. Il faut lutter contre ces pratiques ! Comme on l'a vu, leur plus grande trouille est que le nom des marques s'ébruite, ce qui pourrait occasionner une baisse de leurs ventes et de leurs sacro-saints profits, qui les aveuglent à un point tel qu'ils sont capables pour cela d'empoisonner leurs clients sans remords.

Et vous, relayez l'information ! Selon vos moyens, parlez-en autour de vous, dans vos blogs, dans vos journaux, et surtout, CITEZ LES MARQUES, c'est de ça dont ils ont la trouille !